



# COMPTE-RENDU DE LA 82<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 26 Avril 2025, les membres de la Fédération départementale des Chasseurs de Savoie sont réunis à Savoieexpo à Chambéry en Assemblée générale ordinaire.



Personnalités présentes : Mme Isabelle NUTI, Directrice de la DDT, M. Thomas RIETHMULLER, chef du Service Agricole et Laure MARTIN, chargée de gestion administrative à la DDT, Mme Christelle FAVETTA-SIEYES, Maire adjointe de CHAMBERY, les sénateurs Mme Martine BERTHET et M. Cédric VIAL, les députés M. Vincent ROLLAND, Mme Emilie BONNIVARD qui représente le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, tous les conseillers régionaux et départementaux qui nous ont fait l'amabilité d'assister à nos travaux ce matin, M. Gérard GUILLAUD, Président de la Fédération de pêche de Savoie, M. Denis GONTHIER, représentant la FDSEA, M. Laurent FAVRE de l'ONF, M. Paul MOINS, représentant de l'O.F.B., M. Aurélien MAURICE, Commissaire aux comptes, Mme Nathalie MOREL, M. Jocelyn ANDRÉ, et M. Thierry PERRIER-GUSTIN, représentants de Groupama, les estimateurs et les représentants des associations spécialisées, les médaillés.



## Présentation et approbation de l'ordre du jour :

- Rapport moral du président
- Rapports d'activités
- Rapport financier
- Remise des médailles
- Proposition des dates d'ouverture/fermeture de la chasse 2025/2026
- 100 ans d'histoire retrouvée
- Vote des résolutions

## Résumé du compte rendu moral du Président de la FDC Savoie

Merci à tous pour votre présence nombreuse à cette Assemblée générale, marquée par les 100 ans de notre Fédération. Cet anniversaire symbolise notre histoire, nos valeurs et notre engagement envers la chasse. Depuis 1925, des générations de dirigeants se sont succédées avec la même passion pour fédérer, préserver et faire évoluer notre pratique.

Nous avons hérité d'un riche patrimoine, mais il est aujourd'hui fragilisé. La présence du loup menace non seulement l'élevage mais aussi la biodiversité comme en témoigne la quasi-disparition du mouflon en Savoie. J'appelle à un rééquilibrage de la gestion de cette espèce. Merci aux louvetiers, aux services de l'État, et à tous ceux qui œuvrent dans l'ombre.

La régulation du sanglier est également un défi majeur. En 2024, deux unités de gestion ont concentré plus de 50 % des surfaces endommagées et des indemnités. Nous avons organisé des réunions avec agriculteurs, DDT et sociétés de chasse concernées.

Sur le massif de l'Épine, un dialogue constructif avec l'ONF sur les populations de chamois a porté ses fruits. Cela montre que seule la coopération permet des solutions durables. Notre modèle, celui des ACCA et de la chasse populaire, doit être préservé. Le monde rural ne peut se permettre la division.

Je remercie nos partenaires : DDT, agriculteurs, pêcheurs, ONF, OFB, élus départementaux, régionaux et parlementaires. Grâce au soutien de la Région, et à des élus engagés comme Philippe MEUNIER, nous avons pu sécuriser et moderniser notre pratique.

Face aux attaques répétées de nos adversaires, nous devons rester fermes. Ils ne cherchent pas la régulation mais la disparition pure et simple de la chasse. Le combat passe aujourd'hui par la connaissance scientifique : nos données sont essentielles. La victoire juridique sur le lièvre variable, le lièvre commun et la marmotte en est la preuve.

Nous devons renforcer la collecte, la rigueur de nos protocoles, et développer de nouvelles méthodes, notamment pour la gélinotte et la marmotte. L'enjeu : prouver notre légitimité, garantir la pérennité de la chasse et contrecarrer les recours systématiques.



Le chasseur est un élément incontournable de la vie en milieu rural. On fait appel aux chasseurs pour l'entretien des chemins, les recherches de personnes, la sensibilisation dans les écoles. Nous créons du lien social, organisons des événements ruraux, fédérons toutes les générations.

Nous avons commencé la dématérialisation des commissions de contrôle, et souhaitons étendre le modèle de ChassAdapt au grand gibier. L'objectif : connaître les prélèvements en temps réel, alléger le travail des responsables, et retrouver certaines espèces chassables.

La sécurité, enfin, reste notre priorité absolue. Malgré nos efforts, les accidents graves ne diminuent plus. La formation obligatoire tous les 10 ans est un premier pas. Un pas de tir de 100 m et une école de chasse verront bientôt le jour à Chamousset, grâce à l'implication de Francis MARTIN, Guy CHARVET, Pierre SICARD et tout le Conseil.

Depuis un siècle, les chasseurs savoyards ont su s'adapter, évoluer, moderniser leurs pratiques. Ce n'est pas la force ni l'intelligence qui assurent la survie mais la capacité à s'adapter. Nous devons garder confiance et continuer à avancer, ensemble.

Pour conclure, je cite Maurice Genevoix : "La chasse n'est rien si elle n'est poésie." Alors vivez cette poésie, sur les crêtes, dans les bois ou les villages, et soyez fiers d'être chasseurs.

### Intervention de M. Vincent ROLLAND, député de la Savoie

M. le Député exprime son soutien indéfectible à la chasse savoyarde, pilier du patrimoine rural. Il salue la création de l'école de chasse, reflet d'un engagement fort en faveur de la sécurité et de la transmission d'un art de vivre.



### Intervention de Mme Martine BERTHET, sénatrice

Mme la Sénatrice réaffirme son soutien et celui du Sénat. Elle insiste sur l'importance d'adapter la chasse à l'évolution des espèces, de réduire les dégâts agricoles et d'améliorer la sécurité via l'école de chasse.



### Intervention de M. Cédric VIAL, sénateur

M. le Sénateur, heureux d'être présent, réaffirme son engagement total pour la chasse, la gestion des espaces naturels et le mode de vie rural qu'elle incarne.



### Intervention de M. Thierry VANNIER, Vice-président de la Fédération des Chasseurs de Savoie

Thierry VANNIER fait le point sur la situation du grand gibier en Savoie et les prélèvements de la saison passée.

**Cerf** : 2 042 prélèvements pour 2 718 attribués, soit 75 % de réalisation. Ce taux reste élevé au niveau national, avec une légère baisse par rapport à l'an dernier. Les premiers prélèvements de cervidés datent de 1980 (12 bracelets).

**Chevreuil** : 2 438 prélèvements pour 3 208 attribués, soit 76 % de réalisation. Une érosion des effectifs est constatée depuis plus de 10 ans, due à plusieurs facteurs : conditions météorologiques défavorables au printemps et en été, compétition hivernale avec

les cervidés, et prédation. Depuis la création des ACCA, les prélèvements sont passés de 207 en 1969 à un pic de 4 340 en 2004, retombant à 2 438 en 2024.

**Mouflon** : 12 prélèvements pour 46 attribués (26 % de réalisation). Les effectifs sont au plus bas, la prédation par le loup impactant tous les massifs savoyards. Depuis 1968 (3 prélevés), les prélèvements ont culminé à 140 en 2015, avant de chuter.

**Chamois** : 2 549 prélevés sur 3 150 attribués (81 %). L'espèce est bien répartie sur le département et résiste globalement bien au loup, sauf sur quelques ACCA aux terrains moins accidentés. Les prélèvements sont passés de 550 en 1969 à 2 549 en 2024.

**Sanglier** : 3 448 prélevés. En 2024, deux unités de gestion ont concentré 51 % des dégâts agricoles et 58 % des indemnités.

### Présentation du projet d'école de chasse par Francis MARTIN, secrétaire de la Fédération

La sécurité à la chasse est un enjeu majeur, indispensable pour garantir une pratique responsable et agréable pour tous. Notre école de chasse a quatre objectifs principaux : former les nouveaux chasseurs, priorité absolue avec un renforcement des cas pratiques ; améliorer les compétences en sécurité pour prévenir les accidents ; analyser les erreurs de tir ou de comportement grâce à des ateliers animés par des professionnels qualifiés et permettre aux chasseurs, notamment les jeunes permis issus du milieu urbain ou périurbain, de régler leurs armes et de s'entraîner au tir, ce qui leur est souvent difficile.

Pour cela, plusieurs ateliers sont proposés afin de renforcer la confiance des participants. Deux nouveautés sont en cours de création : un pas de tir de précision à 100 m, chantier débuté en mars par le débroussaillage de la zone, en attente de permis de construire et la réfection du bâtiment d'accueil qui accueillera un atelier Cinématir. Ce simulateur, outil pédagogique innovant, permettra une analyse technique poussée du tir, renforçant la sécurité.

Le budget prévisionnel du projet est de 520 000 €, dont 250 000 € subventionnés exceptionnellement par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le reste sera financé par emprunt, avec un potentiel allègement grâce au soutien du Conseil départemental. La FDCS remercie vivement la Région AuRA pour son appui.

### Présentation des comptes par Guy CHARVET, trésorier de la Fédération des Chasseurs de Savoie. Présentation du compte de résultat et du bilan au 30 Juin 2024

Le résultat d'exploitation est positif : + 260 268 €

- Charges : 2 065 739 €
- Produits : 2 326 007 €

La section générale, dédiée à l'administration globale de la structure présente un résultat de + 191 572,95 €.

La section biodiversité, correspondant au développement de projets environnementaux est exclusivement financée par des subventions. Le résultat est de - 28 067,69 €.

La section dégâts de grand gibier présente un résultat positif de + 96 762,78 €. Mais attention, ce résultat ne reflète pas exactement le déroulement de la saison.





La période 2023/2024 aura été marquée par la concentration de dégâts sur maïs en combe de Savoie et Grand Arc. La campagne cynégétique est ainsi marquée par un montant de dégâts s'élevant à 431 708,04 €.

### Intervention de M. Aurélien MAURICE, Commissaire aux Comptes du cabinet BLANC ET NEVEUX

Il présente le rapport financier sur la gestion de la Fédération pour l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024, rapport qui précise que les comptes sont réguliers et sincères et n'apportent pas de commentaires particuliers, ni d'observations à formuler.

### 8 Présentation du budget prévisionnel 2025/2026

Il s'agit d'une copie établie selon les principes retenus par l'Assemblée générale. Une augmentation d'un euro est automatiquement reportée sur les cotisations des chasseurs et des territoires pour financer le fonctionnement et les projets de la FDC Savoie majorée de 1,80% d'inflation selon l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Par ailleurs, l'Etat accompagne le projet de réforme structurelle du financement des dégâts en injectant 60 millions d'euros. Pour la Savoie l'aide s'élève à 144 619,76 € pour 2023, 66 760,11 € pour 2024 et 56 842,17 € pour 2025. Attention, ces aides sont conditionnées à la baisse de 20% des surfaces détruites par rapport à 2019.



- Charges : -2 147 500,00 €
- Produits : 2 149 100,00 €
- Résultats prévisionnels : +1 600,00 €

### Prix des cotisations, des participations et des contributions

- Cotisations : 108 € pour les chasseurs, 112 € pour les territoires.
- Cotisations Grand Gibier : 35 € pour les territoires.
- Contrat de service : 2 €/chasseur + tarif à la surface.
- Contribution territoriale : 0,22 €/ha à concurrence de 3 500 ha.
- Responsabilisation détenteurs/dégâts : 25 % à charge du territoire et 5 % des dégâts du massif.
- Contribution Sanglier : 20 € x tableau moyen des 5 dernières années.
- Les prix des bracelets plans de chasse sont inchangés cette année.

Il s'agit d'une copie ayant vocation à développer l'action de la Fédération des Chasseurs notamment en matière de renforcement des structures de formation au service des chasseurs. Il intègre le montage financier lié à l'aménagement du centre technique de Pont Royal : création du pas de tir à 100 m, rénovation du local technique et mise en place du Cinématir pour 520 000 €. La Région Auvergne Rhône-Alpes s'est engagée à accompagner les chasseurs de Savoie à hauteur de 250 000 €. Les 250 000 € restant seront financés par un emprunt sachant que cette enveloppe est susceptible de réduire avec l'accompagnement du Conseil départemental.

### Intervention de Mme Marie Claire BARBIER, Vice-Présidente du Conseil départemental

Mme la Conseillère départementale est heureuse et fière d'être présente à l'Assemblée générale de la Fédération des chasseurs de Savoie. Très sensible à l'importance du monde de la chasse dans le milieu rural, elle est contente de la cohabitation entre les différents usagers des espaces naturels et du rôle de la



Fédération en matière d'information et de sensibilisation. Elle applaudit la baisse du niveau de protection du loup, mais aussi tout le travail réalisé pour faire baisser les accidents de chasse et félicite la FDCS pour la création de l'école de chasse.

### Intervention de Mme Emilie BONNIVARD, Députée de la Savoie

Pour cette AG, elle représente, le Président de la Région AuRA, M. Fabrice PANNEKOUCKE qui s'excuse de ne pouvoir être présent et nous assure qu'il est avec nous et nous apporte tout son soutien. Mme la députée indique que même aujourd'hui où l'idéologique radicale à tendance à gagner du terrain, chacun à sa place, les chasseurs comme les écologistes.



La Région est heureuse aussi d'apporter en plus des conventions, son soutien financier de 250 000 € pour la création de cette école de chasse. Mme BONNIVARD remercie le monde de la chasse pour la participation à la défense des troupeaux et félicite le parlement Européen pour le déclassement du loup.

### Remise de médailles aux responsables cynégétiques et chasseurs méritants

BOIS Thierry, BONETTI Claude, BONVIN Noël, CATTANEO Philippe, CATTANI Lionel, CHRISTIN Emmanuel, DELHERCE Eric, FRANCONY Bernard, GACHET Jean-Pierre, GAGNIERE André, GAGNIERES Yvan, LOBJOIS Florent, PARISI Antoine, RIVE Bernard, TRUCHET Benoit, VINCENT André.



### Remise de médaille à Philippe AULIAC, technicien à la Fédération

Après 38 ans de bons et loyaux services, Philippe a fait sa demande de départ en retraite qui sera effective en début d'année 2026. Notre Président a retracé sa très longue carrière au sein de notre Fédération et le remercie pour tout le travail accompli. Pour tout ce qu'il a pu apporter sur le plan technique aussi bien sur les espèces que sur l'organisation de la chasse sur le territoire savoyard. Il était la mémoire de notre Fédération et très certainement, le meilleur "connaisseur" en France des galliformes de montagne. Le Président et toute l'assemblée lui souhaitent une longue et heureuse retraite bien méritée.

### Propositions de dates d'ouverture et de fermeture pour la saison par Joël DUCROS

Pour le grand gibier (Arrêté Préfectoral) :

- Sanglier et chevreuil : Ouverture à l'approche et à l'affût au 1<sup>er</sup> juin 2025.
- Ouverture du sanglier en battue le 16 août 2025.
- Ouverture de l'espèce cerf à l'approche et à l'affût au 1<sup>er</sup> septembre 2025.
- Ouverture générale au 14 septembre 2025.
- Du 22 septembre au 10 octobre 2025 chasse possible uniquement pour biche, bichette, daguet et faon.
- 11 novembre 2025, clôture chasse aux chamois pour certains massifs et interruption (rut) pour les autres massifs avec une réouverture le dernier jeudi de novembre.

- Entre le 3<sup>e</sup> jeudi de novembre et le 3<sup>e</sup> jeudi de décembre, redistribution des bracelets cervidés.
- 31 janvier 2026 => clôture générale pour tous les massifs.
- 28 février 2026 => fermeture du sanglier pour tous les massifs mais prolongation possible jusqu'au 31 mars 2026 sur simple demande.
- À partir du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 31 mai, possibilité de chasser le sanglier à l'affût et à l'approche après avoir demandé un arrêté à la DDT.

Pour le petit gibier (selon arrêté ministériel) :

- Ouverture générale au 14 septembre 2025.
- Ouverture de la chasse aux galliformes de montagne le 21 septembre 2025.
- Fermeture au 11 novembre 2025 du petit gibier de montagne et du lièvre brun.
- Fermeture de la chasse du blaireau au 15 janvier 2026.
- Clôture générale de la chasse au 31 janvier 2026.

### Table ronde sur les 100 ans d'histoire retrouvée

Les intervenants Régis CLAPPIER, Pierre SICARD et Philippe AULIAC retracent l'évolution de la chasse savoyarde depuis 1925. En effet, 1925 marque le début de l'histoire de la Fédération des chasseurs de Savoie. Le but : coordonner les différentes sociétés de chasse et ainsi lutter contre le braconnage, repeupler les territoires et créer de grandes réserves. Nos archives laissent apparaître une rédaction de statuts en 1922 et



la tenue d'un premier conseil d'administration en 1925. Ces démarches embryonnaires, initiées par le Docteur ARMAND, ont permis à la structure fédérale de croître à travers le temps pour finalement devenir la vieille dame que l'on connaît aujourd'hui. Grâce à la persévérance des élus fédéraux qui nous ont précédés, les activités de la

structure se sont développées au fil des années. Figurent parmi les réalisations les plus remarquables : la création des ACCA, la mise en place des plans de chasse, l'instauration de l'examen du permis de chasser, le développement de la biodiversité et son recensement, les missions de service public en matière de formation et de maîtrise des dégâts de gibiers, la validation du permis par internet... Cette longévité est un gage de sérieux et de stabilité. Nous héritons d'un précieux et riche patrimoine, à nous d'en être digne. C'est dans cet esprit qu'un nouveau grand projet anime actuellement les élus de la Fédération des Chasseurs de Savoie : la création d'une école de tir à Chamousset.

### Ratification de la cooptation d'un membre du conseil d'administration

Le Président propose M. Bastien DE LA SELLE comme administrateur du secteur N°7 (Montmélian, Saint-Pierre-d'Albigny). Le vote est à bulletin secret.



### Intervention de M. Gérard GUILLAUD, Président départemental de la Fédération de la pêche

M. GUILLAUD remercie tout d'abord notre Président pour son invitation à cette AG et tout le bénévolat réalisé par les chasseurs. Il fait le parallèle entre la pêche et la chasse sur la connaissance des espaces et des espèces. Nous sommes des acteurs économiques sur le département et devrions certainement encore plus travailler ensemble pour avoir plus de poids car nous subissons les mêmes attaques. Il faut être fier d'être pêcheur ou chasseur.

### Intervention de Mme Isabelle NUTI, Directrice de la DDT Savoie

Mme la Directrice de la DDT Savoie remercie la FDCCS et tous les chasseurs pour tout le travail presque quotidien réalisé tout au long de l'année. Elle souligne la rigueur, le sérieux et une attitude responsable pour les demandes de plans de chasse. Mme la Directrice évoque la situation intenable des dégâts sur les massifs Combe de Savoie/Grand Arc puisqu'ils enregistrent 51 % des dégâts du département. Cette situation est dommageable pour les agriculteurs de la zone et un rappel est fait sur le rôle fondamental, essentiel et obligatoire des chasseurs pour la maîtrise des dégâts agricoles et forestiers. Pour la sécurité, Mme la Directrice remercie la FDCCS et les chasseurs pour tout le travail déjà réalisé et cette ouverture de l'école de chasse. Elle remercie vivement aussi les chasseurs qui participent à l'aide et le soutien qu'ils apportent pour la défense des troupeaux. Pour terminer ses propos, Mme NUTI parle des recours de One Voice intentés chaque année sur les galliformes de montagne. Elle salue la FDCCS sur les marges prises pour les attributions des galliformes et le travail réalisé en toute transparence avec les services de l'État.

### Vote des résolutions

**Résolution N°1** (Rapport moral et d'activité de la FDCCS) => Approuvée à l'unanimité.

**Résolution N°2** (Arrêt des comptes au 30/06/2024 et affectation du résultat au bilan) => Approuvée à l'unanimité.

**Résolution N°3** (Adoption du budget prévisionnel 2025/2026) => Approuvée à l'unanimité.

**Résolution N°4** (Ratification de la cooptation d'un membre du conseil d'administration) => Vote à bulletin secret : 2 476 voix pour.

### Conclusion du président

Le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et la bonne tenue de cette Assemblée générale. La séance est close par une invitation de tous les participants à se retrouver autour d'un apéritif dinatoire.



Un gâteau pour fêter les 100 ans d'histoire retrouvée !